



PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVEE LE 14 JAN. 2015						
	N° 995						
Dir	CM Junr	CM EDT	SNCFS	SAF	SPPR	SEE	SAPA
AFFECTE				X			
COPIE							
OBSERVATIONS	Bei Mlol Ar						

BILAN 24h

Immeuble le Kariba

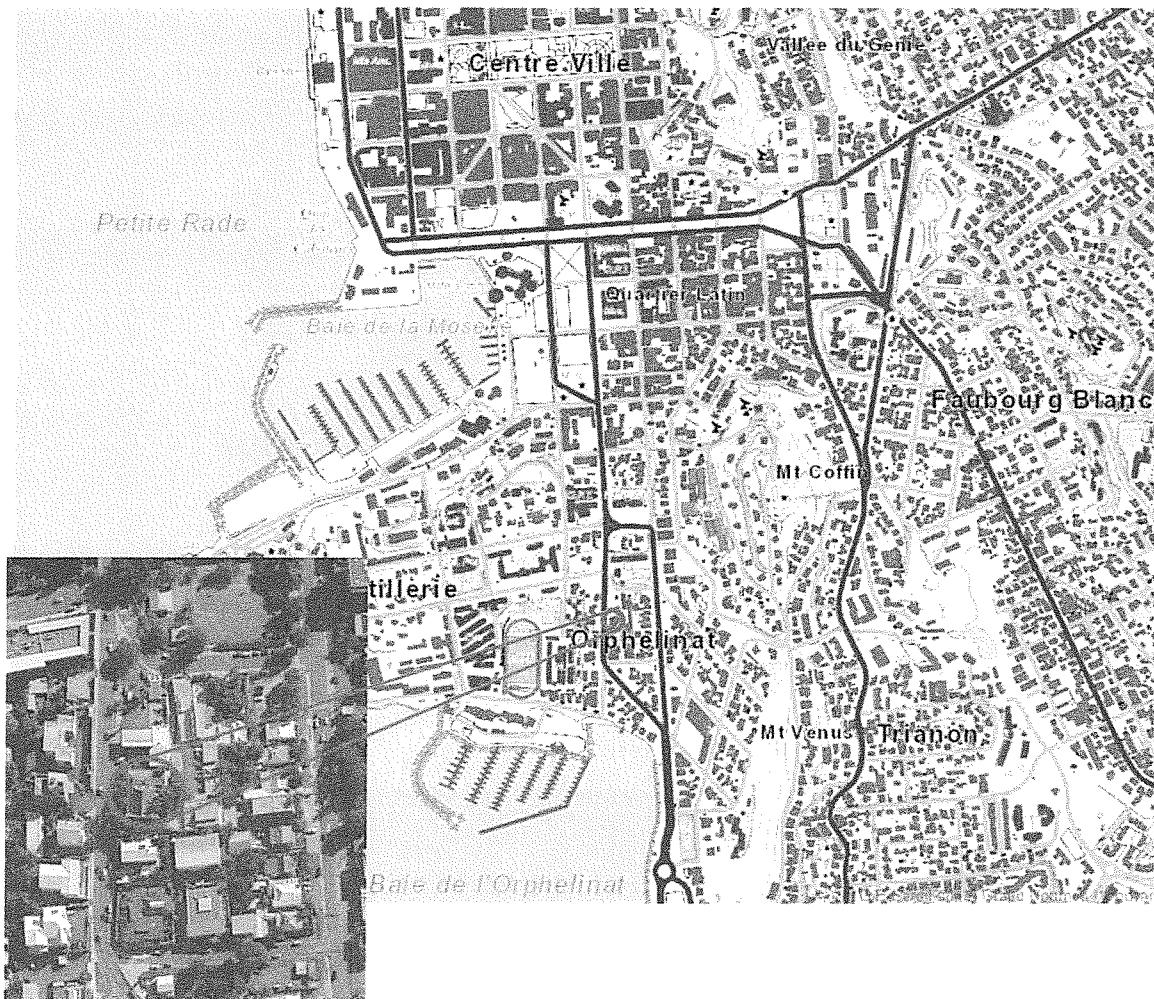
Station d'épuration de type inconnu

Mesures réalisées du 16 au 17 décembre 2014



I. PRÉSENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTÉRISTIQUES THÉORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau l'immeuble Le Kariba étant un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	? Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	? m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	? kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	? kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	? kg/j

La station est soumise à la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009.

c) *FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS*

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type fosse septique toutes eaux.

La station est équipée de :

- 1 fosse toutes eaux

II. RESULTATS DES ANALYSES

Les mesures ont été effectuées du 16 au 17 décembre 2014. Un préleveur a été installé en sortie de fosse afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Le jour du bilan il a plu sur une hauteur de 2 mm.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyse est joint en annexe 1.

Analyses	Sortie	Unité	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	100	mg/L	25	NC
DCO	421	mg/L	120	NC
MES	96,4	mg/L	35	NC
pH	7,15	Unité pH	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Nous remarquons que cette station présente des concentrations en sortie **non-conformes** sur tous les paramètres mesurés. Seul le pH est conforme.

III. CONCLUSIONS

L'ensemble des concentrations en sortie sont **non-conformes** à la délibération. Seul le pH est conforme.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2014/12/R1814

BC n°
Aff n°
Devis n° Bilan 24h

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2014/12/E0117

Lieu du prélèvement: Le Kariba
Date de début d'analyse : 17/12/2014
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie STEP
Température à réception : ambiante

Date de prélèvement : 17/12/2014 08:25
Date de réception : 17/12/2014 09:20
Date de fin d'analyse : 23/12/2014
Préleveur :
Flaconnage : lab'eau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	100	mg O2/L	26	3
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	96.4	mg/L	35	2
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	421	mg/L	125	3
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-006	24.4	°C		0.1
pH	NF T90-006	7.15	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- [1] Les résultats ne rapportent uniquement à cet échantillon.
- [2] Pas de déclaration sur la conformité, il n'a pas été fait explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- [3] Les résultats présentés sont <> correspondant aux limites de quantification. NC = seuil non calculable.
- [4] Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (investigations...).
- [5] Les limites de quantification indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- [6] Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans filtre. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 23/12/2014

Responsable de laboratoire

ANNEXE 2 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009				
STEP entre 50 et 500 EH				
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾	
pH	entre 5 et 8,5	-	-	
Température	≤ 30°C	-	-	
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%	
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%	

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France				
STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH		
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP	
pH	-	-	entre 5 et 8,5	
Température	-	-	≤ 25°C	
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾	
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%	
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 25 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 50%	
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	

⁽²⁾ 60% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

Annexe 3 : Relevé de pluviométrie de Décembre 2014



SUIVI METEOROLOGIQUE QUOTIDIEN GENERALISTE

Données météorologiques quotidiennes

Décembre 2014

NOUMEA (988)

Indicatif : 98818001, alt : 70 m., lat : 22°16'30"S, lon : 166°27'06"E

Date	RR
Période	05-05
Unité	mm et 1/10
lun. 1	.
mar. 2	.
mer. 3	15.0
jeu. 4	.
ven. 5	.
sam. 6	.
dim. 7	.
lun. 8	.
mar. 9	.
mer. 10	.
jeu. 11	.
ven. 12	.
sam. 13	.
dim. 14	0.8
lun. 15	12.0
mar. 16	2.0
mer. 17	0.6
jeu. 18	.
ven. 19	9.5
sam. 20	.
dim. 21	0.2
lun. 22	1.2
mar. 23	.
mer. 24	.
jeu. 25	.
ven. 26	.
sam. 27	.
dim. 28	0.4
lun. 29	0.4
mar. 30	.
mer. 31	.
Décade 1	15.0
Décade 2	24.9
Décade 3	2.2
Mois	42.1

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
.: donnée égale à 0 tr. ; traces pour les précipitations ; *en italique* : donnée estimée
Heures indiquées en heure fuseau.

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 07/01/2015